



Le terrain près de la rivière

Au bord de l'Aygues, il y a un terrain communal. Depuis qu'il ne sert plus de décharge, il est laissé en l'état. C'est dommage et cet espace pourrait être aménagé et utilisé. Cette idée n'est pas nouvelle mais j'ai souhaité la relancer.

On pourrait nettoyer cet endroit pour y faire une aire de pique nique et un espace de jeu ou un parcours santé. Pour l'aire de pique nique, des tables et des bancs pourraient être réalisés en béton ou en bois, un barbecue en dur (galets de rivière, ciment, ..) pourrait être bâti en respectant les normes de sécurité ainsi qu'une fontaine qui servirait de réserve d'eau. Une aire de loisirs avec des équipements à définir (balançoires, circuit de vélo-cross, terrains de boule, etc ...) est envisageable. Un parcours santé

Toutes ces idées et d'autres qui sont les bienvenues pourront servir de base à un projet d'aménagement.

Il serait intéressant que le plus de monde possible participe à cette réalisation pour nettoyer le terrain, fabri-

quer les équipements nécessaires et les mettre en place.

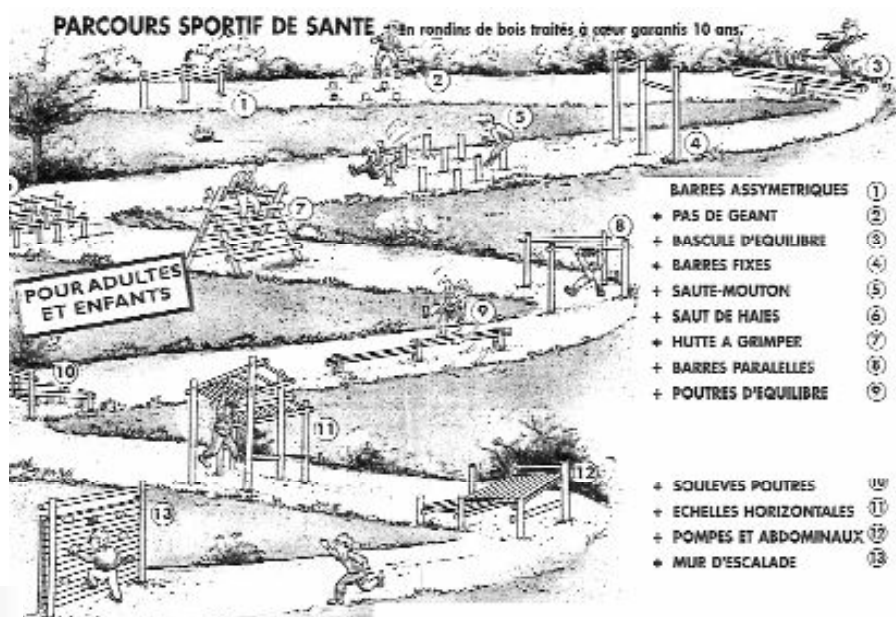
A la suite d'une discussion avec Jean Louis Vollot, j'ai sollicité par courrier toutes les associations pour leur demander si elles souhaitent participer au projet. A ce jour presque toutes ont répondu favorablement. J'ai également adressé un courrier au maire et au conseil municipal pour solliciter leur avis et leur accord. Le sujet devrait être

mis à l'ordre du jour d'un conseil après les vendanges.

Pour avancer le projet, réfléchir à l'organisation des travaux, à la façon de les financer, pour voir si tout ceci est réalisable je ferai une réunion de travail à laquelle les associations et les personnes intéressées pourront participer.

Francis Campos

Une idée comme une autre



La Gazette comment ça marche ?

Voilà le N°6 ! Petit à petit, des rubriques régulières se mettent en place et la Gazette commence à ressembler à ce que nous voulons faire : un journal d'information et de réflexion sur la vie du village et au delà sur ce qui intéresse les Villadéens. La gazette est également ouverte à des positions divergentes : le débat et la discussion font partie de la vie et de la démocratie et nous n'avons aucune raison d'être d'accord sur tout entre nous. C'est pour cela

aussi que La Gazette est ouverte à toutes les contributions.

Pour faire un numéro de La Gazette nous procédons ainsi : le Conseil d'Administration prépare une réunion pour faire le point et voir les sujets qui peuvent être traités. Une réunion "plénière" se tient à laquelle tous les adhérents de l'association et plus généralement les personnes intéressées, sont conviés. A cette réunion, nous discutons de la vie du villa-

municipal) et des différents sujets qui concernent l'association ou le journal. A la fin de la réunion, nous désignons un comité de rédaction qui par principe est différent à chaque numéro. C'est ce comité qui finalise le journal : correction des textes, mise en page, tirage, ...

Le journal est financé par les cotisations des membres de l'association. Nous avons fixé à 100 F. (ou 15 euros) cette cotisation.

Quoi de neuf dans notre école ?

Beaucoup de changements à la rentrée. Comme tous les papas et mamans, nous avons pu nous réjouir de trouver une école toute repeinte et avec de nouveaux plafonds. Finies les poussières et les allergies et le coup de pinceau de Gilles n'était pas superflu ainsi que le grand nettoyage qui a été fait.

A cet égard, il faut souligner le travail de monsieur Coulombel qui dès avant l'été a utilisé ses compétences professionnelles pour organiser et diriger les travaux qui ainsi ont pu être bien exécutés et terminés dans les délais.

Il y a eu aussi un changement à la Maternelle. En effet nous avons une nouvelle maîtresse. Elle s'appelle Aurélie MARTIN. Cette jeune enseignante,

venue de Vaison, a été agréablement surprise par l'accueil très chaleureux des parents. "En ville, nous a-t-elle confiée, les rapports avec les parents sont moins sympathiques, et Villedieu est un village vraiment accueillant." De plus, grâce à une rentrée échelonnée, les plus petits sont rentrés en "douceur" .

Cette année il y a 12 enfants en petite section, 6 en moyenne section et 10 en grande section. Elle nous a dit aussi que le fait d'avoir des enfants de culture différente était très

enrichissant pour la classe. Par exemple, pour l'anniversaire de Nicoline (Norvégienne), sa maman avait apporté quelques spécialités de là-bas.

Nous souhaitons, à cette nouvelle maîtresse la bienvenue ainsi que, au nom de la Gazette, une bonne année scolaire à tous.

Rosy Giraudel



la nouvelle maîtresse : Aurélie Martin

La cantine scolaire enfin municipale

C'est à l'époque de nos grands-mères que naquit l'association de la cantine scolaire. Au fil des années, avec l'augmentation du nombre d'enfants, la cuisine familiale préparée avec amour est devenue une cuisine plutôt fonctionnelle.

En 1997, avec du sang neuf à la tête de l'association, la cantine prit un nouvel essor. La cuisine a été "relookée" et remise aux normes de sécurité. En corollaire à cette mise en conformité, nous avons eu recours aux services d'une diététicienne. Durant ces années, les enfants ont pu bénéficier de l'animation de Mac Donald dans les locaux de l'école, d'un repas au restaurant "La Maison Bleue", d'un repas au "Café du Centre" et de multiples petites attentions aux moments marquants de l'année, (Noël, Pâques, galette des rois).

L'embauche d'une personne fut nécessaire pour aider à la maternelle. Tout allait donc pour le mieux. Puis une deuxième personne a été embauchée à la demande de l'inspecteur départemental. Il s'est avéré par la suite que le fonctionnement en partenariat avec la commune était illégal. Il fallait donc prendre les mesures qui s'imposaient afin que tout soit en conformité avec la loi.

Assumant mon rôle jusqu'au bout et prenant mes responsabilités, j'ai expressément demandé à Monsieur le Maire de Villedieu de prendre en charge à part entière la cantine scolaire de manière à ce qu'elle devienne municipale.

Le projet aboutit grâce une équipe de choc et de charme, (Edith, Christine, Muriel, Sandrine, Rosy, Yvelise), en association avec la présidente de la commission de l'école.

Je remercie vivement toutes les personnes qui m'ont soutenu et qui ont défendu à mes côtés les différents projets de la cantine durant ces cinq années. Je remercie chaleureusement la présidente de la commission de l'école, Christine MARIN, qui a su mener à terme ce projet avec la nouvelle équipe de la mairie. Nos enfants en sont les premiers bénéficiaires.

Heureuse et longue vie à la relève.
Cordialement,

Jean Luc SAUSSE

La peinture dans tous ses états

Cet été une exposition de peintures, attachante et colorée m'a fait passer un bon moment.

En effet celle-ci rassemblait les œuvres des résidentes des foyers La Ramade, Bon Esper et de la Rouvillière, bien connus de notre commune.

La qualité des tableaux, leur originalité, leur force sont la preuve que l'art permet à ces personnes d'exprimer leur être profond d'une manière fort belle et intéressante.

Il apparaît nettement au travers de cette exposition quelques talents qui n'ont rien à envier aux maîtres connus de la peinture.

Plusieurs tendances s'y retrouvent du figuratif à l'abstrait en passant par l'art naïf tout en utilisant des techniques différentes : pastel, fusain, aquarelle ou huile.

Ces ateliers de peinture sont ouverts à tous et avec l'aide ou non de leurs éducateurs chacun prend du plaisir à

exprimer, à imaginer ou parfois même à recopier mais le résultat donne lieu à une magnifique exposition abritée dans les locaux du centre A Cœur Joie de Vaison avant de rejoindre ceux de la banque Chaix.

On a pu constater au fil de l'été dans les rues de nos villages et à Villedieu le 15 Août dernier que la peinture devient accessible à tous mais reste un art difficile et exigeant et que le talent est réservé à quelques uns !

Mais l'essentiel n'est-il pas de se faire plaisir et de trouver un réel épanouissement dans la réalisation de son œuvre propre ?

Un grand bravo à nos artistes locaux et qu'ils continuent à créer et à nous faire profiter encore de nombreuses expositions et pourquoi pas dans notre village ?

Armelle Dénéréaz

Peindre à Villedieu

Quel village sympathique ! et quelle beauté sur cette place miroitante de soleil sous les platanes les jours d'été.

Fraîcheur de la fontaine qui nous offre son murmure, couleurs des vieux murs qui à chaque heure nous apportent le reflet du soleil sous l'ombre bienfaitrice ;

Oh l'attrait irrésistible de cette place où l'on s'arrête, où l'on rencontre, où l'on respire, où l'on se mêle à l'humain !

Il y a Marie qui chante une vieille mélodie et qui raconte les histoires d'avant. Il y a Paulette qui nous ressent au son de la voix et qui nous offre en cadeau son sourire. Il y a le gentil Melu toujours gai et Marcelle qui virevolte, et tous ces habitants que l'on retrouve chaque année comme une famille.

Il y a aussi la Magnanarié où l'accueil d'Armelle, François, Josette et les autres est si précieux pour ceux qui y séjournent lors d'un moment de création.

Depuis 5 ans je me suis attachée à ce village où je viens peindre chaque été.

Que dire de la lumière dans les oliviers, que dire des tournesols, de l'odeur de la lavande,

des terrasses de café et des fontaines d'alentour. Tout cela fait l'attrait que ressent un peintre de la nature et de la vie.

Et puis, la fête des Peintres dans la Rue le 15 Août. C'est un rendez-vous incontournable. On a besoin de rencontrer les autres, ceux qui peignent et ceux qui viennent pour une rencontre avec les peintres. Pourtant cette année, il y avait comme une différence. Nous étions dispersés. Les rues étaient belles, mais la fête n'était plus au centre sur la place. Il m'a manqué un peu de cette chaleur de la rencontre au cœur du village. J'ai eu un peu la nostalgie des fêtes précédentes où l'on était mêlés à la vie, à ceux qui venaient sur la place, aux enfants qui jouent autour de la fontaine, aux chiens qui lézardent, comme à un repas de famille où l'on se tient chaud autour de la grande table.

Mais peut-être n'est-ce qu'une sensation personnelle et ne restons pas sur un regret. Je reviendrai peindre à Villedieu encore et toujours car j'aime ce pays comme beaucoup de peintres sans doute ; merci à Villedieu d'exister.

Jeanine Audouin

Parents délégués

Il va y avoir en octobre les élections au conseil d'école et au conseil d'administration du collège. Pour Villedieu, les candidatures sont individuelles et il n'y a pas d'association de parents d'élèves.

Au collège, les élections se font à travers les associations. Celle que je connais est la FCPE. Elle a été particulièrement active l'année dernière : plusieurs rencontres avec l'Inspection d'Académie, nombreux contacts avec le rectorat, une manifestation médiatisée par la presse locale et FR3. Ces actions ont porté leurs fruits : des professeurs

plus vite remplacés (l'action des parents d'élèves est d'ailleurs la chose la plus efficace dans ce cas là), les problèmes du collège de Vaison enfin connus au niveau de l'Inspection Académique.

Des rencontres ont également eu lieu avec Claude Haut qui a confirmé le projet d'un **construction d'un nouveau collège dans le haut Vaucluse** ce qui permettra de désengorger le collège de Vaison. Cette ouverture est programmée pour la rentrée 2004.

Yves Tardieu

Brassens

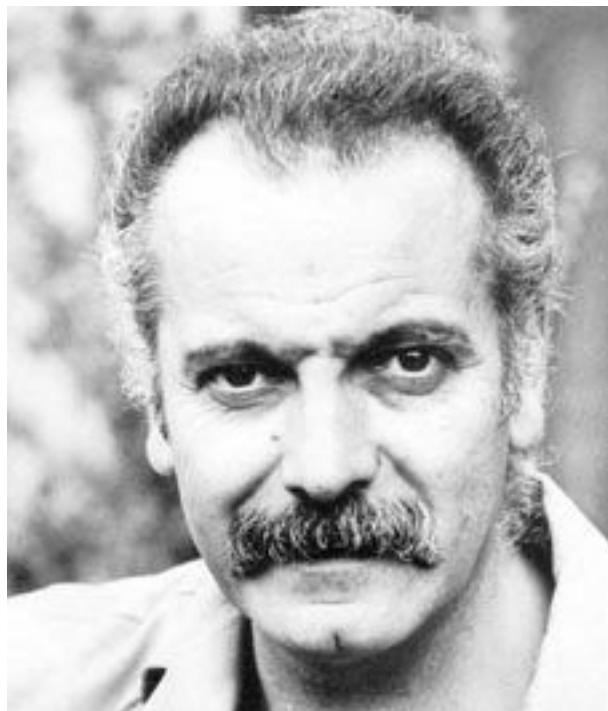
Georges Boulard a fait de Vaison la Romaine une capitale des amoureux de Georges Brassens avec la semaine Georges Brassens au printemps. Une fois par an ce n'était peut-être pas assez pour le passionné qu'il est. Il a saisi l'occasion d'un double anniversaire pour programmer une journée Brassens en octobre. Brassens est né en octobre 1921 et est mort en octobre 1981 : 80 ans et 20 ans ...

Le 20 octobre à Vaison, une

journée et une (presque) nuit consacrées à Brassens avec :
- dans l'après midi une causerie (toujours passionnante de Georges Boulard) et une vente de disques et d'ouvrages dédiés par leurs auteurs.

- dans la soirée, un concert d'André Chiron avec l'ensemble Stretto

- après André Chiron les amateurs de l'association et d'autres chanteront jusqu'à épuisement pour une soirée gratuite.



Associations

Ecole de tennis

C'est la rentrée aussi pour les cours de tennis ! Les enfants sont accueillis le mercredi après midi, de 14 h à 17 h, en différents groupes selon les niveaux.

Les cours des adultes sont maintenus le samedi matin de 10 h à 12 h dans un premier temps et pourront s'échelonner sur trois heures suivant le nombre d'inscrits et les niveaux.

Le tarif reste le même que l'année précédente : 80 F par mois et par personne (soit 12,20 Euros).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Nathalie Berrez et Hervé Berthet au 04 90 28 94 58 ou bien passer au stade lors d'une séance.

Bonne rentrée à tous

Club échecs

C'est le vendredi à 20 heures pour les plutôt débutants plutôt enfants puis à 21 heures pour les moins débutants et les plutôt adultes. Le club échecs a repris début septembre. L'encadrement et l'animation sont assurés par Denis Tardieu, Jean Pierre Moinault et René Kermann. Il suffit de venir : c'est au bar et c'est gratuit.

Gymnastique Volontaire

Les cours ont repris le 17 septembre 2001. Ils ont lieu le

- lundi matin de 9 h 15 à 10 h 15

- vendredi soir de 18 h 30 à 19 h 30

Club des Aînés

Le club a repris ses activités ce jeudi 4 octobre. Outre les activités habituelles du jeudi, sont prévues dans les prochaines semaines :

- une sortie à la foire expo d'Orange le lundi 15 octobre
- une réunion d'information sur l'euro le vendredi 19 octobre avec une calculette offerte
- une sortie resto à Mollans le mercredi 24 octobre.

solidarité

Les 12, 13 et 14 octobre prochains aura lieu une " opération brioches " en liaison avec l'ADAPEI.

Des ventes seront organisées à la mairie, à la sortie de l'église le dimanche 14.

Des Journées Portes Ouvertes à la Ramade, à Bon Esper et aux Ateliers les Chaux d'Abrieu

Une soirée cabaret sera proposée à l'Espace Culturel de

Vaison le samedi 13 octobre à 20h30 avec une prestation du cirque Badaboum suivi d'un grand Bal.

Les recettes de ces manifestations ont pour but l'extension des Ateliers les Chaux d'Abrieu et l'accueil de nouveaux travailleurs. Votre aide est précieuse.

Armelle Dénéréaz

C'est l'heure de la soupe !

Comme chaque année depuis 10 ans Octobre sonne l'heure de la soupe !

De village en village, tel un "frappe tambour", le rappel est annoncé : les soupes sont préparées et doivent être servies.

Jacques Fortin, Gérard Blanc et Vincent Ferniot, les pères du festival des soupes, ont légué la plus belle et la plus conviviale manifestation de ce type. Ils ne pouvaient imaginer, lors de la première soirée organisée en 1991, le succès jamais démenti depuis 10 ans. Au fil des années 12 villages du canton de Vaison-la-Romaine ont intégré la manifestation. C'est le village du Crestet qui s'inscrit le premier et qui ouvre ainsi la voie du festival tel qu'on le connaît depuis, puis vinrent Séguret et Saint Romain l'année suivante, rapidement rejoints par

Puyméras, Faucon, Cairanne, Villedieu, Roaix, Rasteau, Buisson et Saint Marcellin.

Les journalistes de la presse écrite, des télé ou des radios se sont fait, au cours des années, les meilleurs ambassadeurs possibles. De l'état de curieux au début du reportage, ils sont passés de l'étonnement à l'ébahissement. Tous sont surpris par le travail accompli de concert par ces 12 villages, car là est le noeud de la réussite de la manifestation : 12 communes au même diapason pour un rendez-vous presque banal : la soupe.

Villedieu accueillera son public sous le chapiteau du Comité des Fêtes le 27 Octobre 2001.

Yvonne Raffin

C'est pas à Villedieu mais on peut y aller

- Jeudi 11 octobre le matin : don du sang à l'Espace Culturel
- Vendredi 20 octobre : journée et nuit Brassens à l'Espace Culturel
- du 31 octobre au 4 novembre inclus, les Journées Gourmandes
- le 31 à 19 heures, finale du festival des soupes
- A partir du mardi 9 octobre et chaque 2ème mardi du mois, Claude Haut, sénateur et président du Conseil général, tient une permanence à la mairie de Vaison de 10h à 12h

Dates

Samedi 27 octobre : festival des soupes

Dimanche 28 octobre : fête des vendanges

Rébus

le AS P a r i chez son N a x i

A i r

réponse dans le prochain numéro

Chronique municipale par Yves Tardieu

Plusieurs réunions depuis la dernière Gazette. L'été a été bref pour le Conseil. Il est vrai qu'il y a du pain sur la planche et quelques urgences en particulier à l'école (travaux, cantine). Des réunions donc, du conseil municipal (le 10 juillet, le 21 août, le 4 septembre, le 2 octobre), de certaines commissions ... Et aussi un énorme travail abattu par Michel Coulombel pour suivre les travaux et préparer les dossiers, entre rattrapage du passé et ambitions nouvelles.

C'est fait ou décidé

L'école est rénovée

Les travaux de l'école ont été menés rondement cet été : plafonds, peinture, portes, nettoyage. La rentrée s'est faite dans des locaux rénovés et propres.

La cantine est municipale

Les décisions prises un peu dans la précipitation début juillet ont permis la mise en place de ce service à la rentrée. Le fonctionnement municipal reste proche de ce qui existait avant. La cantinière reste Mireille Dieu qui conserve les mêmes charges et les mêmes attributions. Martine Fauque est embauchée par la mairie pour garder les enfants

de maternelle aux heures de cantine. Evelyne Bouchet l'est pour garder les autres enfants après la cantine. Elle est également chargée de la vente des tickets. Le prix du ticket a subi une augmentation minime et coûte désormais 12,75 F. Parallèlement, l'association qui gère la cantine a été dissoute le mercredi 5 septembre en Assemblée générale extraordinaire.

Y a du travail à la mairie

Le Conseil Municipal a accepté la proposition faite par Jean Louis Vollot et Michel Coulombel d'augmenter le temps de travail de l'une des secrétaires de mairie, Gisèle Manent. Pour simplifier, elle

passera de mi-temps à plein temps. Les horaires d'ouverture au public resteront les mêmes et ce temps supplémentaire sera utilisé pour suivre et gérer les nombreux et complexes dossiers qui sont devant nous.

Les nouveaux horaires entreront en vigueur en même temps que les 35 heures au mois de janvier.

Nouveau projet Garcia

Par un vote formel au mois d'août, le conseil municipal a abandonné le projet élaboré par le précédent conseil de construction de logements sociaux à l'espace Garcia. Un projet totalement nouveau devra être fait.

Le Cimetière s'agrandit

Les devis (peu nombreux) sont arrivés. Le moins cher a été choisi et les travaux ont commencé comme tout le monde a pu s'en rendre compte.

La mairie se modernise

Les secrétaires ont besoin de logiciels et de matériels nouveaux. Plusieurs devis ont été présentés et après comparaison le choix a été fait pour l'achat de deux ordinateurs et des logiciels de gestion pour les mairies (coût approximatif : 45 000 F.).

Les vieux ordinateurs seront donnés à l'école.

On en a parlé

L'Euro à Villedieu

Même dans une petite commune, il y a des prix à mettre à l'Euro : loyer du bar ou des logements (école, poste), ticket de cantine, ...

Logements sociaux

Depuis que le projet Garcia est abandonné, les subventions attribuées pour un projet de logements sociaux sont "perdues". (Celle déjà touchée pour l'acquisition de la maison auprès du Conseil Régional est conservée.) Ce financement important avait justifié d'ailleurs le choix du précédent conseil. Désormais, la commune se trouve à la tête de locaux en mauvais état (bar, école) et de subventions qui rendraient possible leur restauration. On repart donc pour étudier la possibilité de réaliser des logements sociaux dans les bâtiments qui ont besoin d'être rénovés...

La SAFER

Une rencontre a eu lieu en mairie entre les conseillers municipaux agriculteurs et le président de la SAFER. La possibi-

lité de passer une convention entre la mairie et la SAFER pour que la mairie soit informée des transactions qui se déroulent sur Villedieu a été évoquée.

Le Conseil Municipal a approuvé le principe de cette convention

Le Rieu et les égoûts

Les riverains du Rieu en aval de la station d'épuration ont quelques soucis. Les rejets de la station sont nauséabonds en été, la végétation en profite plus que de raison et rend l'entretien par ces mêmes riverains plus pénible ou plus coûteux. Ils en ont saisi régulièrement la municipalité ces dernières années. Ils se sont quelquefois plaints de ne pas être entendus comme il se devrait (dans un dialogue de sourds savoureux lorsque l'on voit ça de loin : les uns disent que le Rieu étant privé, l'entretien est à la charge des riverains, les autres répondent que la merde qui les encombre est collective et publique et qu'ils n'ont pas à subir ces nuisances ...).

En tout cas, les plaintes devraient s'atténuer et même disparaître. Le sujet a été évo-

qué en Conseil Municipal le 4 septembre. La commission voirie se déplaçait sur les lieux accompagné de Michel Coulombel dès le 5 et se réunissait en mairie le 6 pour savoir ce qui allait être fait dorénavant ... en attendant la nouvelle station d'épuration.

On a parlé avec Buisson !

Le passage de la cantine au statut municipal, les travaux à l'école, le renouvellement d'une partie du mobilier ont conduit la nouvelle municipalité à réfléchir au coût de l'école et au financement équitable par les deux communes des charges scolaires.

A dire vrai, on ne savait plus trop "combien ça coûte ?". C'est désormais le cas et les élus des deux communes se sont rencontrés dans l'été. Le principe de rencontres régulières entre 2 commissions est acquis ainsi que celui d'une mise à plat annuelle des coûts et des contributions de chacun.

Le POS

Une réunion avec M. Wibaud le 12 juillet pour éclairer les nouveaux élus. Il faudra y

revenir. Cette réunion était utile car elle a apporté des informations sur la nouvelle loi qui encadre les POS qui deviendront PLU. Elle a été quelquefois un peu décevante, M. Wibaud donnant l'impression que de toute façon on a peu d'initiatives possibles et que la consultation de la population est à manier avec des pincettes.

Et puis on a aussi parlé du goûter de la garderie après l'école, de la formation des personnes qui travaillent à l'école (Mireille, Evelyne, Martine), de la porte de l'Eglise, de panneaux d'informations pour les commerces, d'une brochure pour les touristes, des chemins, des éoliennes, de la location de la salle Pierre Bertrand à l'association La Merci pour une activité théâtre, d'une action de solidarité avec Toulouse, d'une convention arlésienne avec le tennis club, etc ... Bref, on ne manque de sujet de conversation et les réunions durent longtemps ...

les secrets de Lola

En nous promenant dans la Haute Ville de Vaison, une charmante petite boutique dont l'enseigne "les Secrets de Lola" attirait notre regard, nous a offert une étape gourmande inattendue.

Marc et Laurence nous ont accueillies fort chaleureusement et nous ont fait découvrir leur large gamme de biscuits "faits maison".

En effet depuis trois ans maintenant, suite à une passion commune pour la cuisine et les douceurs en particulier, ils se sont lancés dans la fabrication de petits biscuits dont les recettes plus originales les unes que les autres donnent envie de tout goûter et d'y revenir.

Mais qui sont Marc et Laurence ? Les parents de Lola, une adorable petite fille scolarisée à la maternelle de Villedieu depuis la rentrée.

Cette petite famille vit dans notre village, quartier St Laurent où elle a installé son laboratoire de fabrication : "C'est en sillonnant la région et en passant souvent dans ce village pour lequel nous avons eu un coup de cœur que nous avons trouvé cette mai-

son..." nous confiait Marc lors de notre rencontre. N'est-ce pas intéressant

sents sur le marché de Vaison pour les Vaisonnais "qui ne montent jamais eux-mêmes

Ils ont déjà proposé à la directrice de l'école des activités culinaires lors de la Semaine du Goût



pour notre commune d'avoir des artisans de ce type, dont la production originale maintient des traditions culinaires et qui innovent en créant chaque année de nouveaux produits de qualité en utilisant des goûts et des parfums de notre région ou d'ailleurs.

Laurence, en parlant de sa fabrication, a aussi insisté sur le fait qu'elle n'utilise que des produits frais pour les biscuits fabriqués chaque jour (et nuit !) avec passion.

Le magasin n'est pas leur seul lieu de vente, ils sont également pré-

sentés dans la Haute Ville", nous disait Marc, à l'Ile sur la Sorgue et dans des foires régionales, ce qui leur permet d'étendre leur clientèle même au-delà de nos frontières, mais Cali à Villedieu propose également leurs produits.

La rançon du succès est que leur atelier de fabrication se trouve bientôt trop étroit et qu'il leur sera peut-être nécessaire de trouver un plus grand local....

En attendant, ils se trouvent très heureux à Villedieu et ne demandent qu'à élargir leur cercle de connaissances.

et pourquoi pas une foire aux artisans du Village sur la place une fois par an.

Nous ne pouvons vous conseiller qu'une seule chose : montez dans la vieille ville ou tout simplement allez leur rendre visite chez eux, ils se feront un plaisir de vous recevoir dans leur atelier de fabrication car leur seul regret jusqu'à présent est que : "Nous n'avons pas encore eu le temps de rencontrer les gens du village trop occupés par notre travail".

Rosy Giraudel et
Armelle Dénéráz.

Millésime 2001 à la Vigneronne

L'évolution climatique a été marquée par un été très chaud, suivi d'une longue période de sécheresse et de mistral ; ces dernières semaines accentuant ces symptômes sur le vignoble avec l'apparition de "stress hydrique" ⁽¹⁾ pour certaines zones.

L'état sanitaire a été parfait tout le long de la campagne, avec l'ouverture de la "Vigneronne" le 5 septembre pour la réception des vins de pays "Chardonnay" avec 122 830 kgs ramassés pour un degré moyen de 12°65. Ces 950 hl vinifiés à basse température sortiront en primeur le jeudi 18/10/2001 et nous vous invitons à venir le goûter dans notre caveau car, selon les premières dégustations, le "chardonnay" sera, cette année, un nectar, doté d'arômes de fruits exotiques et d'une "finale banane" avec un très bon équilibre alcool /acidité

Au total, la vigneronne a rentré 3 900 000 kgs de raisins, soit 20% de moins que l'année dernière. Cette diminution est consécutive à une floraison difficile due à une sécheresse trop importante, limitant le grossissement des baies de raisin. Néanmoins la qualité du millésime 2001 sera exceptionnelle car les vendanges ont été ramassées à bonne maturité et ont donc pu produire des vins ronds, gras et charnus à la fois, dotés de robes prononcées.

Sur ces 30 000 hl produits la répartition est la suivante :

CDR VILLAGES	1686 hl
CDR VILLAGES BIO	203 hl
CDR REGIONAL	20 089 hl
CDR REGIONAL BIO	2 202hl
VINS DE PAYS DE VAUCLUSE ET PRINCIPAUTE D'ORANGE	5164 hl
VINS DE TABLE	724 hl

Compte tenu d'une quantité moindre, les apports se sont déroulés dans de bonnes conditions et dans une excellente ambiance, très familiale à Villedieu. La mise en place du nouvel atelier de vinification a permis de travailler dans d'excellentes conditions en maîtrisant parfaitement les vinifications et le temps de travail .

Ce complément d'équipement avec la " flash détente" et le filtre rotatif positionne la Vigneronne parmi les caves les mieux équipées afin d'élaborer des vins de très haute qualité.

D'ores et déjà, les vins de ce millésime sont "courtisés" par de nombreux acheteurs et l'année 2002 devrait s'annoncer fructueuse ; la qualité des vins de notre village s'est répandue en France et à l'étranger et la "cuvée des templiers rosé 2000 " se distingue par sa nomination dans le guide Hachette dont voici le texte :

“La cuvée des templiers honore les adhérents de cette cave, ce vin est issu d'un assemblage à parts égales de grenache et de syrah, ce qui explique que la robe est plus soutenue que la moyenne et donne ainsi une jolie structure douce et agréable.”

Je me permets de féliciter l'ensemble du personnel pour son dévouement à la bonne marche de la Vigneronne et nous vous donnons rendez-vous dans notre caveau pour goûter ces vins très prometteurs...

Jean Pierre Andrillat

⁽¹⁾ stress hydrique : blocage du processus de maturation du raisin dû au manque d'eau

Actu : les ailes de la discorde

L'encre et la salive coulent à flot depuis le dévoilement du projet d'éoliennes sur la "montagne de Buisson". Elles coulent avec raison car la question est importante. Il en va au moins de trois discussions fondamentales pour notre avenir.

La première, générale, concerne la consommation et la production d'électricité. Que voulons nous, nous Français, dans ce domaine : des économies ? du nucléaire ? du pétrole ? du vent ? autre chose encore ?

La deuxième, plus locale, concerne notre environnement immédiat et sa protection et ce que nous voulons pour notre région.

La troisième, générale et locale, concerne la façon dont les décisions se prennent chez nous (en Europe, en France, en Provence, en Vaucluse, dans chaque commune, c'est à dire à chaque échelon) : quelle place pour les spécialistes et experts, quelle capacité de décision pour les élus, quel degré de participation pour les citoyens ?

On discute aussi à La Gazette (et on est pas tous d'accord !), et si nos articles sont loin d'épuiser le sujet, ils peuvent contribuer à éclairer le débat.

Quel projet ?

La société Ventura est installée à Montpellier. Elle est composée de 3 ingénieurs, 2 techniciens et 5 chargés d'affaire. Elle a réalisé une première centrale éolienne en Aveyron (puissance 16 MW) qui sera mise en service fin octobre 2001.

L'énergie éolienne ne génère aucune pollution atmosphérique car elle ne produit aucun déchet et évite toute combustion d'énergie fossile (pétrole, gaz) ; un parc éolien n'entraîne pas de trafic routier sauf pendant le temps des travaux, mais dénature le paysage puisque il peut y avoir, dans certains cas, obligation de déboiser les sites sur lesquels les éoliennes vont être installées.

Il faut savoir que la hauteur totale d'une éolienne est de 80 à 100 m., 4 à 5 m. de diamètre à la base et repose sur une fondation de béton armé enterrée d'une profondeur de 2 m. sur 6

à 10 m. de côté.

L'énergie éolienne se développe remarquablement depuis une dizaine d'années. Construire une centrale éolienne n'est pas une chose facile; il faut d'abord repérer un site potentiellement intéressant pour l'installation, ensuite il faut l'obtention de nombreuses autorisations, montage du dossier économique et l'obtention du financement. L'accord de permis de construire dépend de l'approbation de plusieurs services de l'état : DDE, Aviation Civile,... Le permis est délivré au nom de l'état par le préfet puisqu'il s'agit d'un moyen de production d'électricité.

Il faut savoir que l'enquête publique n'est pas obligatoire bien que la modification du POS des communes concernées en impose une.

La dernière étape de la construction d'un parc éolien est la

remise en état de la zone, les éoliennes sont conçues pour une durée de 20 ans. Après l'arrêt de l'exploitation du parc, elles sont facilement démontées et enlevées et les fondations démantelées pour être retraitées et recyclées.

Les retombées pour la commune sont non négligeables puisque la taxe professionnelle est calculée essentiellement sur la valeur des biens immobiliers, c'est à dire les éoliennes.

La commune de Buisson est concernée et donc vivement sollicitée ; il semblerait que les communes de Vinsobres et Visan le soient également, mais rien d'officiel. Si le maire de Buisson était au départ presque favorable aux éoliennes. Lorsque l'on sait les retombées financières auxquelles les communes peuvent prétendre, quel maire, surtout des petites communes, serait

hostile à ce projet. Mais ces propositions alléchantes ne vont pas sans contraintes ni inconvénients. En effet, en plus de dénaturer le paysage, il y aurait, semble-t-il selon les études faites, beaucoup plus d'humidité ; c'est pour cette raison que l'installation d'éoliennes mérite un temps de réflexion que s'accorde la municipalité de Buisson qui souhaiterait traiter le dossier en toute objectivité.

Mireille Dieu,
après un entretien avec
Liliane Blanc,
maire de Buisson



avec des vaches
en plus ?

Sommes nous dans le vent ?

VENTURA S.A est à l'origine de ce projet. Il faut savoir qu'elle s'impose comme simple intermédiaire. Elle est chargée d'effectuer les repérages, la recherche de financements, le choix des fabricants (allemands, danois ou espagnols) ainsi que le démarchage auprès des mairies concernées.

La rentabilité pour les producteurs est très juste d'où la multiplication des projets d'im-

plantation. Par contre les consommateurs s'y retrouveront moins : peu d'emplois créés, pas de réduction des émissions de gaz à effet de serre, augmentation du prix de l'électricité de 3% environ, etc ..

Ce projet nous est proche, les communes concernées sont Buisson, Saint Roman-de-Malegarde, Cairanne, Rasteau et Roaix.

22 éoliennes prévues (éventuellement 30) : 6 pour chacune des communes de Buisson, Cairanne et Rasteau, 4 à Saint Roman.

Une étude est également faite sur Vin-sobres.

En plus des modifications importantes à apporter aux accès existants sur le plateau et à leur environnement pour les transports lourds, les équipements

(éclairés de nuit) visibles à plusieurs kilomètres de distance (95m de haut c'est à dire 80 m au dessus des plus grands arbres), auront un impact fort nuisible sur le paysage.

Il faut y ajouter une pollution sonore. Il faut savoir qu'un aérogénérateur de ce type occasionne des nuisances sonores permanentes car il est en mouvement plus de 95 % du temps et émet des bruits même à l'arrêt. Le bruit

émis à 300 m est de 40 à 45 dB, à 100 m de 60 à 90 dB par éolienne (c'est à dire le bruit de circulation continue d'une autoroute). L'installation toucherait une zone de 600 m de largeur entraînant une pollution pour les riverains, pour les animaux vivants dans ces bois, pour les oiseaux les survolant, sans parler des chasseurs, des ramasseurs de champignons, des promeneurs sur le sentier botanique et l'on

peut dire pour le Mistral lui-même dont l'énergie dans cette zone serait perturbée. Le tourisme lui aussi pâtirait de ces nuisances.

Il y a, en plus, un paradoxe quand on sait qu'il existe une loi d'orientation sur la forêt visant à favoriser le reboisement prévoyant une réduction d'impôt aux particuliers acquéreurs de bois et de forêt ou de terrains à reboiser d'ici fin 2010. D'un autre côté l'état subventionne en partie les communes pour favoriser l'installation

des parcs éoliens ... en déboisant !

Nous devons nous insurger contre ces projets d'affairistes prêts à mutiler la Provence dans des régions qui l'illustrent le mieux.

La Société VENTURA intervient auprès des Mairies soulignant l'intérêt des communes dans les loyers d'emplacements et les taxes professionnelles fort alléchantes pour elles (900 000 F. par an et par commune pour 6 éoliennes et 30 000 F

pour le propriétaire du terrain). Seuls les élus municipaux et quelques associations sont informés. Des municipalités ont déjà signé des promesses de bail sans que la population soit tenue au courant. Il est important d'agir rapidement pour que chacun puisse, en connaissance de cause, apporter son avis sur un projet qui le touche de près et dont il est tenu écarté.

Un contre rapport au

rapport déposé par la Sté VENTURA a été rédigé par l'Association l'Aparant à Rasteau.

Ceux qui souhaitent en prendre connaissance peuvent contacter :

LA GAZETTE -
B.P n°5 -
84110 Villedieu
ou
Mr J.C. LEYRAUD,

Association l'Aparant -
84110 RASTEAU
04 90 46 16 47

Sachez qu'une réunion publique avec la Sté Ventura se tiendra le 26 octobre 2001 à la salle des fêtes de Saint Roman de Malegarde.

Claude Bériot et
Régime Vermeire

Pour des éoliennes à Villedieu

La perspective de voir nos collines couronnées d'immenses tours métalliques n'est pas réjouissante même si on peut voir quelques avantages aux éoliennes en général : une énergie renouvelable et peu coûteuse dès que l'installation est amortie, une énergie non polluante même si elle apporte des désagréments pour la vue et pour l'ouïe (mais si on les met sur le plateau elles ne devraient pas rendre sourd grand monde). Ainsi nous sommes tous favorables à la production d'électricité (comment nous en passer ?) à condition que les centrales (au charbon, au gaz, au nucléaire, au vent, à l'eau, au soleil, ...) soient loin de chez nous.

Je ne connais pas les désagréments exacts des éoliennes mais je voudrais défendre une position inhabituelle. Si le projet se réalise, les habitants de Rasteau, Cairanne, Saint Roman et Buisson auront les avantages (les sous) et ce sont leurs voisins qui auront les inconvénients. En effet, ces villages tournent le dos au plateau pour regarder dans la vallée et ils ne verront pas les fameuses éoliennes. Pour les uns, les Dentelles seront toujours aussi magnifiques et les autres pourront continuer à suivre le déboisement des coteaux de Saint Maurice sans être gênés. En revanche les

habitants de Séguret, Sablet, Gigondas, Villedieu, Saint Maurice, Tulette et autres auront la vue gâchée et pas les pépètes...

Gacher la vue des voisins et empocher la monnaie n'est pas une position morale exemplaire mais n'est pas non plus un crime odieux. Pourquoi Villedieu ne se proposerait-il pas pour accueillir des éoliennes ? Au sommet de Saint Claude, en haut du Coustias, aux rastellets ou ailleurs, le vent doit souffler aussi bien à Cairanne qu'à Saint Roman !

Sans me prononcer sur un point technique, il me semble que le vent souffle aussi en plaine (il y a d'ailleurs une discussion sur ce point selon La Provence du 8 septembre. Un "spécialiste" de Saint Roman dit que les meilleurs sites sont en vallée et non en hauteur car "il y a beaucoup de déperdition au niveau des masses d'air"). Le terrain près de la rivière cher à Francis Campos pourrait être planté d'éoliennes (et si la mévente des vins de consommation courante s'amplifie, la culture de l'éolienne pourra remplacer le vin ordinaire dans les baïsses). Et puis, si le problème des éoliennes est celui du paysage, il y a de la place près des endroits qui accueillent déjà des bâtiments encombrants et pas toujours "sexy" (caves



Au bord de la mer au Danemark

coopératives, stations d'épuration, ...). On se demande d'ailleurs pourquoi on ne va pas mettre les éoliennes dans les lieux déjà rendus laids sans que nous ne disions rien comme les parkings de supermarchés, les zones artisanales et commerciales, etc ...

Enfin, si on doit arracher le fameux platane malade, pourquoi ne pas planter une éolienne à la place. On pourra faire son et lumière tous les soirs sur la place gratis.

Dernier élément à prendre en Yves Tardieu

compte : les sous.

Si les chiffres donnés sont justes (900 000 F. par commune et par an pour 6 éoliennes), avec 10 éoliennes on couvre le budget de fonctionnement de Villedieu et on ne se fait plus de souci pour nos projets. Ou alors avec 10 éoliennes on supprime les impôts et avec 20 (je suis sûr qu'il y a la place), on supprime les impôts et la commune verse une subvention à chaque habitant (6000 F. par an environ).

Enfin ce que j'en dis ...

Trois sites internet avec des photos, des plans, des aperçus techniques et environnementaux :

<http://www.windpower.org/fr/core.htm>
<http://www.uqar.quebec.ca/chaumel/planseoliens.htm>
<http://www.eole.org/>

Connaissons nous bien notre village ?

Au temps des mûriers

Quand les Faraud habitaient la grange des Courroies de Chabres, la magnaneraie était encore installée pour deux mois chaque année dans la remise qui s'ouvre sur la cour. Les alvéoles aménagées par étages réguliers dans ses murs de galets, pour disposer les canisses d'élevage, en portent encore aujourd'hui témoignage. La remise reprenait ensuite pour des mois ses fonctions normales et abritait charrettes et engins agricoles.

L'élevage des vers à soie se fai-

sait normalement en mai-juin. Si l'on se fie au nombre de souches de mûriers qu'un labourage fit sortir de la terre située en face de notre maison, les ancêtres le pratiquaient en plus grand que les habitants du village. Ils avaient planté nombre de mûriers les uns en haies et en limite de leurs terres, d'autres au milieu des champs et même en verger. Nous en avons d'ailleurs retrouvé les traces.

On sait qu'il fallait beaucoup de feuilles de mûriers pour

nourrir les avides chenilles de Bombyx, surtout quand elles étaient saisies des fringales postérieures à chacune des quatre mues qui se succédaient avant qu'elles ne commencent à grimper sur les brindilles de genêt qu'on leur ajoutait quant le temps du cocon approchait.

Disposer la graine, c'est à dire les œufs qui allaient éclore en chenilles, assurer la température nécessaire, veiller à la préparation des claies et surtout préparer les cocons pour les livraisons à la fabrique était un gros travail bien qu'il fût assuré par les femmes et les enfants. S'y ajoutait la séance finale de "décoconnage" où l'on ébouillantait le cocon, le vidant de la chrysalide et parfois même des papillons en procédant à un premier tri.

Même pour des agriculteurs relativement aisés, la rentrée d'argent frais que procurait la vente des cocons était importante voire nécessaire pour rembourser les emprunts contractés durant l'hiver (achat de plants et de semences, plantation de mûriers, impôts, etc). Cette rentrée de fonds était appréciable pour tous, mais indispensable pour les plus petits, les plus nombreux, des agriculteurs dont certains ne possédaient que quelques lopins de terre et se plaçaient comme journaliers. Leur femmes s'occupaient de la basse-cour et contribuaient aux travaux tandis que leurs filles étaient employées à la fabrique avant

leur mariage. S'il n'avait pas de mûriers le petit cultivateur devait acheter les feuilles de mûriers à fournir aux magnans. Il se les procurait chez des "grangers" tel que les Faraud ou même au marché hebdomadaire de son village.

Les sous préfets qui rendaient compte des récoltes à la préfecture, des fèves au froment, du ver à soie à la garance, rédigeaient des rapports périodiques précieux aujourd'hui pour nous renseigner sur la vie de nos ancêtres il y a cent ou cent cinquante ans. C'est grâce à eux que nous savons tout sur les cultures vivrières dont la principale resta très longtemps le froment et les céréales. Il y avait aussi les cultures que l'on appelait spéculatives parce qu'elles apportaient de l'argent comptant à des agriculteurs qui vivaient encore dans une sorte d'autarcie, filant même leur laine et portant leur blé et leurs olives aux moulins à farine et à huile.

Les cours des cultures "spéculatives" étaient très variables qu'il s'agisse de chardons, de sumac, de garance ou de cocons, mais seule la garance et le mûrier exigeaient une parcelle de terre. Aussi les petits cultivateurs restèrent fidèles au ver à soie du XVIII^e siècle à la proche fin du siècle suivant. Disons d'avant la Révolution à la destruction des vignes par le phylloxéra ou, s'il l'on préfère, de 1770 à 1870. On y avait du mérite car où un cultivateur ou artisan habitant du village mettait-il sa magnaneraie ? Ils n'avaient d'autres choix que de l'installer dans le grenier, dans la cuisine, dans la chambre à coucher. Toute la famille devait donc subir l'odeur, la température et l'atmosphère des "magnans" pendant six semaines environ et assurer la préparation finale des cocons pour la vente, en plus des occupations normales de chacun.

Le Vaucluse n'en était pas moins vers 1830, selon le sous préfet d'Orange, "une forêt de mûriers" et l'économie était florissante.

Guillaume Lefèvre

La photo mystère



Notre jeu continue !

Où a été prise cette photo ?

Qui peut nous en dire plus sur ce lieu ou raconter des anecdotes le concernant ?

Saint Claude

Nous étions en promenade sur la route du Palis avec un ami de passage quand celui-ci, regardant vers la colline, nous demanda quel était ce village perché sur la hauteur et baigné de soleil. Il était intrigué par le nombre des maisons réparties à flanc de coteau qui, pour la plupart, paraissaient presque neuves.

C'est Saint-Claude lui répondis-je, mais ce n'est pas un village, tout au plus un " lieu-dit " où sont réparties des maisons – beaucoup, soit dit en passant – habitées toute l'année par leur propriétaire. Je dus, bien entendu, lui donner quelques explications justifiant que ce lieu – presque un hameau – faisait bien partie de la commune de Villedieu.

En effet, c'est vers 1975 qu'un

architecte, Jean-Pierre Moineault, qui avait créé une petite société à Villedieu, la " SETAC ", entreprit de promouvoir de jolies maisons dans toute la région mais en particulier sur cette colline face au sur, sur des terres pour la plupart en friches. Une des premières fut celle de M. & Mme Henry, puis vint celle de Bernardette et puis celle des Jacquemin – toutes trois dans le même style mais représentant les trois maisons modèles de la SETAC exposées à Roaix. D'autres suivirent au fil des années et les chemins de vignes devinrent des petites routes, presque des rues, pas toujours reconnues et entretenues par la commune ... Puis la SETAC, après d'autres maisons, cessa ses activités mais les constructions continuèrent à pousser dans des styles un peu différents certes,

mais presque toujours en harmonie avec le paysage et la région.

Plusieurs vignes furent vendues comme terrains à bâtir et le territoire s'agrandit dans les limites du POS. Il y a maintenant 22 maisons à Saint-Claude, 15 sont habitées toute l'année, 2 le sont à mi-temps.

Ce groupement d'habitations est un peu insolite et Saint-Claude est un lieu parfois méconnu de certains Villadéens et quelquefois même rejeté par certains élus. Les habitants de Saint-Claude sont pourtant des Villadéens à part entière, tant sur le

plan des taxes et impôts que sur le plan de leur participation active à la vie du village.

Alors, j'ai ajouté à mon ami, curieux : non ce n'est pas un nouveau village, c'est tout simplement Villedieu.

Daniel Durand

Saviez vous que ?

Lundi, marché à Villedieu

Le maire, Mr Jacomet, et son conseil municipal demandent le 22 novembre 1928 l'autorisation d'établir un marché hebdomadaire simple (céréales, olives, etc.). Le sous-préfet de Carpentras délibère qu'un marché pourra se tenir le lundi à partir du 10 Décembre 1928. Qui s'en souvient et pourra nous en raconter quelques aspects ?

(Arch. Dép. 8.M.32)

Le cimetière à Saint Claude

La municipalité de Villedieu propose Saint Claude pour le nouveau (déjà) cimetière. Après enquête, le médecin cantonal, le Docteur André Coudrat, donne par lettre du 4 Août 1863 ses conclusions négatives sur l'emplacement de Saint Claude. Par contre, le même médecin approuve par lettre du 5 avril 1865 le nouveau lieu proposé et le sous-préfet donne son accord le 9 Octobre 1865.

(arch. Dép. 20.146.7)

Terre des Frères

Le 5 Janvier 1621, les Dominicains de Carpentras donnèrent à bail en loyer perpétuel divers biens qu'ils avaient à Villedieu. Imaginons un instant ce bail encore valable aujourd'hui ! Dans ce cas, les bénéficiaires devraient porter le 25 Août de chaque année " 30 saumées de blé bon et nettoyé " au couvent de Carpentras..

(Bibl. Inguimb. ms 1754, fo 63/69)

Thierry de Walque

La Magnanarié

C'est ce grand bâtiment rectangulaire bien aménagé, un jardin plein de charme et agréablement situé entre le village de Villedieu et l'Aygues.

Son histoire commence en 1853, année faste pour l'élevage du ver à soie, la sériciculture, dans notre région. Rien que pour Vaison et environs: pas moins de 10.000 Kg de cocons sont récoltés en 1853.

Cela aura certainement incité Monsieur Hemi Corsin, de Piolenc, à envisager la création d'un moulinage à Villedieu et une demande d'autorisation est adressée au sous-préfet qui donne son accord le 7 Octobre 1853 pour la construction d'une usine de "Fabrique de soie" (moulinage) sur le fuyant du canal du moulin tout en résér-

vant aux ayants droit l'usage de celui-ci pour l'arrosage.

Ce moulinage, qui a compté 25 ouvrières plus un contremaître a été en activité depuis 1857 jusque vers 1930 avec comme demier contremaître, Mr Bouniard, père de Mme Georgette Lazard.

Les cocons qui n'étaient pas utilisés pour la reproduction étaient plongés dans des étuves afin d'étouffer les chrysalides. Ils étaient destinés au moulinage. Son rôle consistait à tordre ou filer la soie grège à un ou plusieurs bouts à l'aide d'un moulin garni de bobines ou de fuseaux. D'où le mot "moulinage".

La "Fabrique de soie" longtemps florissante commença son déclin,

comme tous les " moulinsages " de la région, vers 1930, avec l'importation de soies étrangères, japonaises en particulier, et même à ce jour de Chine Populaire par balles de 300 Kg.

Resté longtemps inoccupé après la fermeture du moulinage, le bien a été repris en 1961 par la famille Tredez qui l'a restauré, d'abord pour l'implantation de L'école d'Artois et ensuite pour la réception de séminaires, groupes d'étudiants, choristes ou autres par la fille de la maison Armelle Tredez et son mari Francois Denereaz. Bref une heureuse destination.

Charles Macabet

Finale cette photo n'était un mystère pour personne



Vous avez été nombreux à dire où elle avait été prise, par contre, certaines versions quant au sujet même de la photo, ne manquent pas d'imagination ...

L'un d'entre vous prétend qu'il s'agit là de l'entrée du souterrain qui serpente sous le village

ouvrant sur quelques maisons en des passages secrets par lesquels les voleurs d'écus et trousseurs de jupons s'échappaient fort discrètement.

Un second a reconnu sur la photo un objet qu'il dit avoir servi en son temps de mangeoire aux ânes et mulets. Il s'accrochait aux oreilles de l'animal dont le museau passait aisément dans la structure métallique où il trouvait son picotin. Il en a repéré plusieurs dans le village mais d'un usage détourné, celui de suspension pour pots de fleurs.

Colette, dite Coco, nous rapporte "Il m'a été dit lors de mon arrivée à Villedieu, il y a de cela près de 20 ans, que ce lieu servait de "vidoir" pour les pots de chambre et autres !! Est-ce une "fosse" information ? je l'ignore, mais je reste "septique".

Pour Madame Barre, cette photo n'a jamais été un mystère puisque toute gamine, elle passait sous cette arche de porte pour aller jouer dans la maison, dite des Templiers, avant qu'elle ne soit habitée, dans les années 20.

Plusieurs personnes ont encore une carte postale de la maison construite sur 4 niveaux dans l'alignement de celle de Monsieur Mathieu que nous remercions de nous avoir prêté la sienne. Une façade austère où l'on voit au rez-de-chaussée un portail dont le mécanisme d'ouverture était encastré dans la pierre. On en aperçoit encore l'emplacement.

Madame Barre se souvient : en sous-sol des caves voûtées, au rez-de-chaussée deux salles côté rue puis accès à une troisième en passant sous cette arche de pierre au droit de laquelle montait, vers les étages, un escalier en colimaçon longé d'une très belle rampe de pierre. Dans les angles hauts de la montée des sculptures en forme de coquilles Saint Jacques. A droite de cette salle, une cour intérieure et dans les étages un puits circulaire dans lequel elle jetait des pierres pour les entendre, plusieurs mètres plus bas, tomber dans l'eau. Les parois étaient hérissées de ferrures recourbées vers le bas (pour quelle raison ?..)

La maison de Monsieur Mathieu, qui lui est mitoyenne, a été

amputée de ses deux niveaux supérieurs en raison de leur mauvais état. Elle est de la même époque que sa voisine que l'on appelle sans doute à tort "maison des Templiers" car les habillages en façade, l'arche de pierre et les fenêtres sont typiquement de style Renaissance.

Nous aimerions en savoir davantage et tâcherons de trouver des réponses aux questions que l'on se pose. De votre côté racontez nous ce que vous savez.



Dernière minute

Michel Coulombel a pris rendez-vous avec la mairie de Roussillon pour une visite de leur station d'épuration (système dit à filtre planté de roseaux). Cette visite a lieu le mercredi 17 octobre.

De mon côté j'ai pris rendez vous pour le 24 octobre pour une visite du centre de lagunage de Mèze. Deux types de système d'épuration nous seront présentés : le lagunage qui consiste en une espèce d'étang artificiel et un procédé sous serre utilisé principalement aux Etats Unis et au Mexique et tout récemment homologué en France par l'agence de l'eau suite à l'expérimentation du prototype qui nous sera présenté ce jour là.

Le repas de midi est prévu au restaurant du Taurus sur le port de Mèze (menu de base à 48 F.). Merci aux personnes intéressées par la journée à Mèze de se faire connaître auprès moi (06 75 24 95 90).

Rémy Berthet-Rayne

Que se passe-t-il ? Depuis deux jours porte close à la poste de Villedieu sans avis ! Puis soudain réouverture.... Il est temps de s'inquiéter et de défendre notre service public menacé encore une fois !

Donc si tout le monde prend les choses au sérieux il serait bon d'écrire à la Direction à Avignon voici l'adresse :

Direction de la Poste , Monsieur le Directeur , Bd Eisenhower, 84021 AVIGNON

Il est aussi bon d'appeler Monsieur Didier CLERC au 04 90 11 11 56 pour avoir des explications quant au personnel qui est affecté à Villedieu et lui demander pourquoi parfois il n'y a personne aux heures d'ouverture et pourquoi l'usager n'en est pas informé !

L'action doit être menée rapidement et par le maximum de personnes si on ne veut pas perdre notre Poste!

Armelle Dénéreaz